

ETHNOGRAPHIE ET SECRET DIPLOMATICO-MILITAIRE : RÉFLEXIONS SUR UNE OBSERVATION PARTICIPANTE DANS LE CONTRE-TERRORISME DE L'OTAN

[Julien Pomarède](#)

L'Harmattan | « Cultures & Conflits »

2020/2 n° 118 | pages 37 à 69

ISSN 1157-996X

ISBN 9782343219608

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2020-2-page-37.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ethnographie et secret diplomatico-militaire : réflexions sur une observation participante dans le contre-terrorisme de l'OTAN

*Ethnography and Diplomatic-Military Secrecy: Reflections on Participant
Observation of NATO Counterterrorism*

Julien Pomarède



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/21852>

DOI : [10.4000/conflits.21852](https://doi.org/10.4000/conflits.21852)

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2020

Pagination : 37-69

ISBN : 978-2-343-21960-8

ISSN : 1157-996X

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Julien Pomarède, « Ethnographie et secret diplomatico-militaire : réflexions sur une observation participante dans le contre-terrorisme de l'OTAN », *Cultures & Conflits* [En ligne], 118 | été 2020, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 12 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/21852> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.21852>

Creative Commons License

Ethnographie et secret diplomatico-militaire : réflexions sur une observation participante dans le contre-terrorisme de l'OTAN

Julien POMARÈDE

Julien Pomarède est chercheur postdoctoral au centre Recherche et études en politique internationale (REPI), à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il travaille sur la légitimation des pratiques de violence militaire ainsi que sur la construction transnationale des politiques de sécurité contemporaines. Il a notamment publié ses travaux dans Cultures & Conflits, Études internationales, Defence Studies: Journal of Military and Strategic Studies, Critical Military Studies, et le Journal of Intervention and Statebuilding. Son ouvrage, issu de sa thèse de doctorat, La fabrique de l'OTAN : contre-terrorisme et organisation transnationale de la violence, est en cours de parution. Il coédite également la collection Explosive Politics chez Peter Lang Oxford.

L'activité ¹ diplomatico-militaire fonctionne au secret, possède un lien organique avec lui. Les acteurs de la défense sont quotidiennement entourés de dispositifs de surveillance et de contrôle. Ces derniers conditionnent la production, le partage des informations ainsi que les comportements quotidiens de celles et ceux tenus de respecter les consignes de sécurité relatives aux modalités de stockage des documents, à la circulation dans les bâtiments ou encore dans la pratique même de la classification des contenus produits ². Cet article contribue au présent numéro en s'interrogeant sur la possi-

1. Je tiens à remercier les évaluateurs anonymes pour leurs stimulants commentaires ainsi que leurs riches suggestions. Je remercie également Gregory Daho, Emmanuel-Pierre Guittet, Elisa Lopez Lucia, Christian Olsson, Florent Pouponneau et Christophe Wasinski pour nos échanges autour des différents aspects de ce texte.
2. Balmer B., *Secrecy and Science: A Historical Sociology of Biological and Chemical Warfare*, Londres, Routledge, 2012 ; Lafaye C., Paya Y Pastor A., Thura M. (dir.), « La Pratique des sciences sociales en milieu militaire : une opération spéciale ? », *Les Champs de Mars*, n°27, 2015 ; Colson A., « La négociation diplomatique au risque de la transparence : rôles et figures du secret envers des tiers », *Négociations*, n°11, 2009, pp. 31-41 ; Lequesne C., « Le secret en diplomatie : étudier les pratiques, rien que les pratiques », *Cultures & Conflits*, n°114-115, 2019, pp. 158-163.

bilité d'une ethnographie de ces milieux de la défense. En effet, en raison de leur opacité, s'y aventurer au travers d'une ethnographie n'a rien d'évident *a priori*. Le secret est un enjeu méthodologique et éthique d'autant plus central pour une immersion conduite à des fins sociologiques. Faire une sociologie des mondes de la défense consiste à révéler les jeux d'acteurs et les modes de désignation diplomatico-militaires des insécurités, ainsi que les technologies de pouvoir (parfois létales) par lesquelles ces dernières sont imaginées et traitées³. Quand elle prend appui sur une position *in situ*, cette intention de déconstruire ce qui est d'ordinaire admis dans et par la défense se met donc en tension avec son impératif de confidentialité. En d'autres termes, être immergé libère de certaines contraintes inhérentes au difficile accès au terrain que rencontrent nombre de sociologues de l'international, mais en produit parallèlement d'autres ayant trait à la complexe articulation du double statut d'*insider* et d'*outsider*⁴. D'où ma question : comment produire une base de données exploitable sur les routines socio-politiques de la sécurité dans un contexte d'enquête saturé par le secret ?

Paradoxalement, les études critiques de sécurité (*Critical Security Studies* – CSS) ne permettent pas de répondre à cette question. En dépit d'un recours croissant à l'ethnographie dans les CSS, le débat sur son lien avec le secret est peu étoffé. Dans ce qui est considéré comme le « tournant ethnographique » (« *ethnographic turn* ») au sein des CSS⁵, l'ethnographie est souvent entendue dans une perspective étroitement « stratégique », qui résume le succès d'une immersion aux choix, techniques et qualités purement individuels de l'enquêteur. L'objectif de l'article est de contribuer au débat sur l'ethnographie dans les CSS en mettant en avant l'agencement de pesanteurs structurelles du secret (ses systèmes de contrainte institutionnalisés) auxquelles le chercheur fait face et qui en balisent l'action quotidienne.

Conformément à la ligne transversale du numéro, l'article montre ainsi les possibilités et conditions de réalisation de cet exercice particulier qu'est un

-
3. Wells J., Laffey M., Gusterson H., Duvall R. (eds.), *Cultures of Insecurity: States, Communities and the Production of Danger*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999 ; Daho G., « L'érosion des tabous algériens. Une autre explication de la transformation des organisations militaires en France », *Revue française de science politique*, vol. 64, n°1, 2014, pp. 57-78 ; Barkawi T., Brighton S., "Powers of War: Fighting, Knowledge and Critique", *International Political Sociology*, vol. 5, n°2, 2011, pp. 126-143 ; Olsson C., « Guerre totale et/ou force minimale ? Histoire et paradoxe des cœurs et des esprits », *Cultures & Conflits*, n°67, 2007, pp. 35-62.
 4. Louis M., Maertens L., Saiget M., « L'enquête de terrain », in Devin G. (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, pp. 139-158 ; Ambrosetti D., « Décide de demeurer saisi de la question » : La mobilisation du Conseil de sécurité de l'ONU face aux crises », *Cultures & Conflits*, n°75, 2009, p. 101.
 5. Sande Lie J. H., "Challenging Anthropology: Anthropological Reflections on the Ethnographic Turn in International Relations", *Millenium: Journal of International Studies*, vol. 41, n°2, 2013, pp. 201-220 ; Salter M., "Part II – The Ethnographic Turn - Introduction", in Salter M., Mutlu C. (eds.), *Research Methods in Critical Security Studies: An Introduction*, Londres, Routledge, 2013, pp. 51-57.

« bain sociologique ⁶ » dans le milieu de la défense. Plutôt que de considérer le secret comme une force totale qui limiterait de manière homogène l'expérience de l'immersion, ou, à la manière des CSS, comme une contrainte qui peut être aisément levée grâce aux seules performances et inspirations intrépides du chercheur, je le conçois dans une perspective dite « relationnelle ⁷ ». Le degré de contrainte du secret sur l'immersion dépend d'une variété de facteurs (objectifs de la recherche, indépendance financière, négociation des modalités d'entrée dans l'institution, position institutionnelle dans le milieu d'immersion, constitutions de réseaux d'interconnaissances, stratégies de consultation de documents, etc.) sur lesquels il est plus ou moins possible d'agir à la faveur de l'enquêteur. L'objectif du présent article est ainsi de rendre compte de certains de ces paramètres dont l'objectivation permet justement de défaire, ou tout au moins de problématiser, l'apparente stricte opposition entre les positions d'*insider* et d'*outsider*.

Pour ce faire, je prends appui sur ma propre expérience. Dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur la lutte contre le terrorisme à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), j'ai effectué une observation participante (OP) de sept mois au quartier général (QG) de l'Alliance à Bruxelles, entre avril et octobre 2015. J'étais alors stagiaire au sein de la section contre-terrorisme de la Division des défis de sécurité émergents (ESCD), un organe situé dans le secrétariat international, l'organe du QG rassemblant essentiellement des fonctionnaires appuyant le travail des représentations permanentes nationales. Plus d'une centaine d'entretiens ont été réalisés avec des diplomates, militaires de différents corps d'armées, fonctionnaires internationaux, ingénieurs et autres experts civils. L'objectif de cette recherche était de comprendre le maintien et la transformation de l'OTAN après la guerre froide en montrant comment celle-ci a investi le terrain du contre-terrorisme, en particulier après le 11 septembre 2001. Dans cette perspective, j'ai fait le choix d'une lecture sociologique de cette organisation internationale (OI), en identifiant les jeux d'acteurs qui l'ont conduite à se positionner sur la question du contre-terrorisme. Trois configurations sociales et sécuritaires ont semblé pertinentes : l'usage de la force dans le pilotage des opérations en Afghanistan (Force internationale d'assistance et de sécurité – FIAS), la surveillance militaire dans le cadre des opérations maritimes en Méditerranée (opération *Active Endeavour* – OAE) et l'acquisition d'armements (Programme de travail pour la défense contre le terrorisme – DATPoW) ⁸. Il s'agissait de montrer comment le discours du contre-terrorisme a été mobilisé dans les jeux d'acteurs de ces configurations et, *in fine*, comment ces usages ont participé à

6. Olivier De Sardan J.-P., *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologiques*, Louvain-La-Neuve, Bruylant, 2008, p. 48.

7. De Goede M., Bosma E., Pallister-Wilkins P., "Introduction: Navigating secrecy in security research", in De Goede M., Bosma E., Pallister-Wilkins P. (eds.), *Secrecy and Methods in Security Research: A Guide to Qualitative Fieldwork*, Londres, Routledge, 2019, p. 7.

8. L'acronyme vient du nom en anglais : *Defense against terrorism programme of work*.

l'évolution des politiques de sécurité de l'OTAN, en particulier du point de vue des usages de la violence organisée. L'OP a été utile dans cette démarche. J'ai vécu le fonctionnement d'une bureaucratie en partie dédiée au contre-terrorisme, et mené de nombreux et riches entretiens concernant les configurations étudiées. Pour autant, de nombreux défis et questionnements relatifs au secret se sont présentés, sur lesquels je reviendrai afin précisément d'en extraire quelques propositions méthodologiques généralisables. Cette expérience au QG apparaît d'ailleurs particulièrement pertinente à objectiver car elle prenait appui sur une OP, à savoir une participation directe au jeu des acteurs, ce qui pose d'autant plus la question des possibilités de distanciation par rapport au milieu d'immersion ⁹.

Il s'agit dans cet article de poser tout d'abord le cadre interprétatif du propos, en revenant sur le lien entre secret et ethnographie dans les CSS, et en expliquant l'intérêt de considérer la contrainte du secret dans ses formes structurelles et institutionnelles de déploiement (j'introduis alors le concept de « violence symbolique » dans l'analyse du secret). Puis, de mettre en lumière l'impact du secret sur l'aménagement de l'identité double de stagiaire et chercheur. Enfin, de considérer le poids du secret dans la constitution du réseau d'interconnaissance au QG ainsi que le statut plus relatif qu'il n'y paraît de la confidentialité des observations enregistrées et des données récoltables sur place.

Secret, ethnographie et « violence symbolique »

Doctorant en deuxième année, j'étais inspiré et influencé par les textes ethnographiques de référence des CSS, comme ceux de Hugh Gusterson, Carol Cohn ou James Der Derian ¹⁰. Ces œuvres, pionnières dans l'ethnographie critique des cénacles nucléaires et des nouvelles pratiques techno-militaires, ne fournissent toutefois guère d'outils pour parvenir à gérer les nombreux tracas du quotidien de l'enquête et, de ce fait, parvenir à une production de données aussi riche que la leur.

En plus de ne trouver que très peu d'éléments traitant du secret dans le cadre d'une immersion, ces œuvres, et les CSS plus généralement, tendent à héroïser la pratique de l'ethnographie en la présentant comme une prouesse réussie d'accès à des terrains fermés. Elle est réduite à une conception « stratégique », qui consiste à en résumer la conduite à « l'anticipation des interac-

-
9. Soulé B., « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n°1, 2007, pp. 127-140.
10. Gusterson H., *Nuclear Rites: A Weapons Laboratory at the End of the Cold War*, Berkeley, University of California Press, 1996 ; Der Derian J., *Virtuous War: Mapping the Military-Industrial-Media-Entertainment Network*, Londres, Routledge, 2009 ; Cohn C., "Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals", *Signs*, vol. 12, n°4, 1987, pp. 687-718.

tions ¹¹ » des interlocuteurs en adoptant une posture, des façons d'échanger adaptées à leur statut social, leurs attentes et méfiance. Souvent mise en récit sous formes d'anecdotes ¹², l'ethnographie devient ainsi affaire de performance, de courage, voire d'aplomb et de « ressenti », d'un « *feeling* ¹³ », aux origines mystérieuses. Elle se limiterait à de la ruse, à des tactiques judicieuses, à de l'audace ou, implicitement, à une « intelligence humaine » presque innée que certains auraient et d'autres non ¹⁴. Réduire l'enjeu du secret à une simple mise en scène, ou à ce que Wanda Vrasti appelle ironiquement une « *ethnografeel* ¹⁵ », n'encourage pas la reproductibilité de la démarche ethnographique. L'ethnographie est cloisonnée dans un fait de subjectivité qui ne rend pas compte des facteurs par lesquels le secret y pèse ou non.

Afin de combler ces manquements, il peut être utile d'insister sur les contraintes structurelles du secret qui pèsent sur l'enquête ainsi que sur les moyens de les contourner. La relation de pouvoir entre le chercheur et le secret est pourvue d'une anatomie dont la complexité dépasse largement le seul cadre de l'interaction enquêté-enquêteur. Appréhender l'opacité de la défense en ethnographie ne peut se résumer à un art savamment exécuté ou instinctivement opéré d'en faire parler les acteurs. Dans le milieu de la défense, le secret est une réalité particulièrement codifiée et bureaucratisée, ce qui invite à considérer l'ensemble de ces rituels comme des systèmes de contrainte institutionnalisés qui habitent, balisent la relation chercheur-enquêtés, en façonnent la forme quotidienne. Mener une enquête sociologique dans les milieux de la défense implique alors d'appréhender le secret comme une « violence symbolique » exercée sur le chercheur. Élaborée par Pierre Bourdieu, cette notion s'avère utile pour comprendre la relation de domination dans laquelle s'inscrit l'enquêteur face à ses enquêtés, une fois immergé. La violence symbolique se définit comme :

« cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui ¹⁶. »

11. Daho G., « Faire parler les généraux : Retour sur quelques usages des techniques d'entretien en milieux militaires », *Revue Interrogations*, n°22, 2016, p. 3 ; Laurens S., « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? : Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" », *Genèses*, vol. 69, n°4, 2007, pp. 112-127.
12. Neumann I., *At Home with the Diplomats: Inside a European Foreign Ministry*, Ithaca, Cornell University Press, 2012.
13. Crane-Seeber J. P., "Learning by feeling", in Salter M., Mutlu C. (eds.), *Research Methods in Critical Security Studies: An Introduction*, Londres, Routledge, 2013, pp. 72-75.
14. Vrasti W., "The Strange Case of Ethnography and International Relations", *Millenium. Journal of International Studies*, vol. 37, n°2, 2008, pp. 279-301. Dans un autre contexte que celui des CSS, on parle aussi d'un « art d'interviewer les dirigeants » (Cohen S. [dir.], *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999).
15. Vrasti W., art. cité, p. 281.
16. Bourdieu P., *Méditations pascalienues*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 245.

En tant que chercheur en position ethnographique, même flanqué du statut de stagiaire, ma présence au QG n'allait intrinsèquement pas de soi. L'extériorité que représentait mon statut de doctorant m'inscrivait en porte-à-faux par rapport au secret dont le rôle est de séparer la quotidienneté professionnelle d'un extérieur où le dicible est admis. Ce statut d'enquêteur me plaçait dans une situation permanente de dominé, parfois de suspect, avec laquelle il fallait composer. Les interlocuteurs rencontrés m'ont rappelé à de nombreuses reprises les conséquences d'une potentielle transgression : « Soyez prudent dans ce que vous direz dans votre travail après être passé ici. Quand vous laisserez votre badge, c'est aussi ce que vous avez vu et entendu que vous laisserez ici ¹⁷. » Sous couvert d'être de cordiaux conseils de bonne conduite, certaines répliques tournaient à l'intimidation :

« Fais attention à ce que tu fais ici [...]. Certains se sont fait virer pour très peu de choses. Les agents du NOS [*NATO Office of Security*] ¹⁸ arrivent sans prévenir. Il y a quelques années, un type de la division d'à côté s'est fait sortir pour de bon. Il paraît qu'il parlait un peu trop de son travail dans des coups de fil personnels passés d'ici. Les gars du NOS, ils te prennent et t'escortent à la sortie. Tu as à peine le temps de prendre tes affaires [...]. Ensuite, c'est perte de ton accréditation à vie et des poursuites éventuelles ¹⁹. »

Appréhendé comme une violence symbolique, le secret peut alors être considéré sous une double facette. D'un côté, le secret est l'inextricable condition à partir de laquelle l'enquête est pensée et pratiquée. De l'autre, le secret est une réalité sociale quotidienne, et dont la contingence permet précisément de créer des marges de manœuvre sur le terrain. En d'autres termes, l'impressionnant dispositif de contrôle et de surveillance des milieux de la défense n'épuise pas la complexe réalité du secret, si bien qu'il convient d'aller au-delà de sa conception comme une force omnipotente qui bloquerait toute possibilité d'enquête. À l'inverse, il n'est pas non plus un obstacle qui peut être écarté sous le simple fait de la talentueuse audace du chercheur. À l'image de l'en-

17. Carnet d'enquête n°1 QG OTAN, café avec fonctionnaire Division des investissements de défense, Cafétéria QG, après-midi du jeudi 7 mai 2015.

18. Le NOS est chargé de la sécurité du bâtiment du QG. Ils assurent les patrouilles de jour et de nuit, ainsi que la surveillance des activités informatiques et téléphoniques du personnel. Cette surveillance était, en elle-même, intimidante. Les « traces » laissées par les patrouilles nocturnes du NOS dans les bureaux en sont une illustration. Les agents y vérifient notamment que la documentation classifiée n'est pas laissée dans des endroits à portée de main, hors des rangements à clé. Par exemple, alors que je verrouillais la porte de mon bureau de deux tours de clé avant d'en partir le soir, j'arrivais le matin et ne devais tourner la clé qu'une seule fois pour l'ouvrir, ce qui indiquait précisément que le NOS était passé la nuit vérifier l'état du bureau. Ce genre de constat rappelle quotidiennement que l'on est observé, d'autant plus que l'on ne sait jamais si l'on est effectivement surveillé ou non et sur qui l'attention du NOS peut se porter.

19. Carnet d'enquête n°2 QG OTAN, déjeuner avec fonctionnaire Division des défis de sécurité émergents, Cantine QG, lundi 18 mai 2015.

semble des autres contributions au présent numéro, il faut aussi lire le secret dans la banalité et l'hétérogénéité des interactions humaines, qui contribuent à en faire une réalité pourvue certes de fortes pesanteurs, mais limitées dans leurs effets et leur importance aux yeux des acteurs. La violence symbolique du secret permet ainsi de mettre en lumière la frontière flottante qui sépare le secret et le dicible. À part quelques interdits formels et évidents sur lesquels je reviendrai, *ce qui relève du secret ou non* n'a, en contexte ethnographique, pas de réponse *a priori*, mais s'impose comme une problématique méthodologique. Il constitue davantage une contrainte à aménager ou un levier à actionner en fonction des diverses situations.

***Insider/outsider* : l'aménagement d'une identité duale**

Entrer et être à l'OTAN : négociation des accès et présentation de soi

L'articulation de cette dualité *insider/outsider* est une problématique centrale dans une ethnographie de la défense. Être immergé en ayant pour objectif de conduire une enquête est une position potentiellement inconfortable. Sur ce point, le premier point à investiguer concerne l'accès au lieu. Les termes dans lesquels est définie l'entrée dans un milieu ne sont jamais neutres, mais s'inscrivent dans des négociations, voire des jeux de pouvoir, qui conditionnent en partie la conduite future de l'enquête²⁰. Le déroulement de mon immersion au QG de l'OTAN s'origine dans une série d'entretiens exploratoires menés au tout début de la thèse, entre décembre 2013 et avril 2014. L'accès au QG s'est négocié à l'occasion de ces échanges. Il est donc nécessaire de comprendre cette première phase puisqu'elle a posé les bases qui ont conditionné l'enquête une fois sur place.

L'observation non participante, offrant une présence *en tant que* chercheur, n'est pas envisageable à l'OTAN. Cette organisation ne prévoit pas ces possibilités d'accueil, dont a par exemple bénéficié Marc Abélès pour son enquête à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui y a négocié sa présence et celle de son équipe en tant qu'anthropologues²¹. Ainsi, le seul moyen d'obtenir un accès permanent à l'OTAN était le stage dans un de ses organes. Mon choix s'est vite porté sur le QG, pour des raisons à la fois pratiques, liées à mes obligations d'enseignement à mon établissement de rattachement, l'Université libre de Bruxelles (ULB), et scientifiques. Le QG est effectivement le site où se concentre l'essentiel des décisions prises au sein de l'OTAN, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble des débats diplomatiques

-
20. Gusterson H., *op. cit.*, pp. 15-38 ; Atkinson P., Hammersley M., *Ethnography: Principles in Practice*, New York, Routledge, 2006, pp. 41-62 ; Neyland D., *Organizational Ethnography*, Londres, Sage, 2008, pp. 62-79 ; Riese J., "What is 'Access' in the Context of Qualitative Research?", *Qualitative Sociology*, vol. 19, n°6, 2019, pp. 669-684.
21. Abélès M. (dir.), *Des Anthropologues à l'OMC : scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2011. Pascal Lamy, alors directeur de l'OMC, a même préfacé l'ouvrage.

et militaires sur les politiques menées²². Par ailleurs au centre du réseau des autres institutions de l'OTAN, le QG permettait également d'atteindre des acteurs pertinents situés dans d'autres organes de l'Alliance (centres de commandement, de réflexion doctrinale, agences d'ingénierie, etc.).

Une fois le QG choisi comme lieu possible d'enquête, il fallut négocier un mode d'accès qui n'allait pas sans poser des difficultés : se mettre temporairement au service de l'OTAN tout en conduisant des recherches sur les routines de son contre-terrorisme. En effet, l'idée était loin de séduire mes premiers interlocuteurs au QG (essentiellement des fonctionnaires internationaux, des diplomates et des militaires), auprès desquels je cherchais un soutien pour le stage et face auxquels l'objectif de l'enquête était assumé, pour lever toute ambiguïté de départ²³. Il m'a fallu obtenir une dizaine d'entrevues avant de trouver un soutien. Parmi ces rencontres, certains interlocuteurs étaient indifférents à mes sollicitations ou prétendaient (sans doute à juste titre) ne pas connaître les manières de procéder pour candidater. Ils m'invitaient ainsi cordialement à aller voir de plus près la procédure officielle. Certains ont tenté de me dissuader. On m'expliquait alors que les stages étaient très compliqués à décrocher en raison de la forte compétition parmi les nombreux postulants. De manière plus explicite, on me rétorquait également qu'une recherche sur un dossier aussi sensible que le contre-terrorisme ne serait pas forcément bien vue. Par effet boule de neige, le 25 avril 2014, j'obtiens un entretien avec la directrice de la section contre-terrorisme de l'ESCD. Le ton de l'entretien était incomparablement plus détendu que lors des précédents échanges. J'ai été initialement surpris par une telle liberté de parole, du fait de l'étroit rattachement de l'enquêtée à l'activité contre-terroriste, jusque-là présentée comme sensible par mes précédents interlocuteurs. J'en ai compris la raison au fil de la discussion. La directrice m'a expliqué que la section, et la division dans son ensemble occupaient une place relativement marginale dans le paysage bureaucratique du QG et que ses activités n'avaient rien de particulièrement confidentielles. Le relâchement dans la prise de parole de cette interlocutrice résultait ainsi du statut marginal de l'institution dont elle avait la charge²⁴. Dès lors, et par opposition aux précédents interviewés dont je comprenais ainsi que la réticence tenait en partie à leur position dans des instances bien plus centrales de l'OTAN où le secret pèse d'un poids significatif (comme la Division des plans de défense, DPP)²⁵, ma demande de stage dans la section a

22. Les autres organes de l'OTAN sont en effet dédiés à des tâches plus spécifiques, comme le commandement opérationnel, la réflexion doctrinale ou le développement technologique.

23. Pour des raisons éthiques, je souhaitais en effet éviter la stratégie du sous-marin, qui aurait consisté à entrer et agir à l'OTAN sans même mentionner ma recherche.

24. L'ESCD assume des tâches qui sont en effet perçues comme secondaires au sein de l'Alliance (sécurité énergétique, programme de coopération scientifique et civil avec les pays partenaires, organes d'analyse géopolitique).

25. Cette division et son comité de rattachement (où siègent les délégués nationaux) sont considérés comme incarnant le cœur de métier de l'OTAN, puisqu'ils sont chargés des travaux sur la structure militaire intégrée de l'Alliance et la construction des plans de réponse en cas d'attaque sur un des États membres.

été bien accueillie par mon interlocutrice. La présence d'un chercheur ne présentait pas un grand risque pour elle. Au contraire, elle y voyait un intérêt. Elle m'a expliqué que cette recherche permettrait d'en apprendre sur l'organisation du contre-terrorisme à l'OTAN, et de valoriser davantage les activités de la section. Cette monnaie d'échange que constituait ma recherche, sur laquelle je reviendrai, établissait un accord de base à partir duquel le stage s'est négocié. Ainsi, l'obstacle posé par le secret à l'entrée d'une organisation de défense peut se contourner en passant par des acteurs sur qui la prérogative de l'opacité pèse moins du fait de la position qu'ils occupent. En effet, la marginalité de l'organisme à laquelle appartenait mon interlocutrice a joué un rôle significatif dans le relâchement de la contrainte du secret sur l'enquête et l'ouverture de la possibilité d'un séjour *in situ*. S'ajoute à cela que les « marginaux » peuvent trouver dans une recherche une ressource à mobiliser pour accroître leur visibilité ²⁶, comme le reflète l'intérêt initialement porté à ma recherche.

Du point de vue formel du recrutement ²⁷, j'entrais donc à l'OTAN en tant que stagiaire. L'enquête relevait d'un accord avec la section contre-terroriste mais n'entrait pas dans le cadre de ma candidature au stage, où rien n'y indiquait mon statut de chercheur (si ce n'est pour indiquer ma situation professionnelle). En ce sens, la conduite de ma recherche n'était pas officielle au sens strict mais plutôt tolérée, ce qui présentait à la fois des avantages et des aspects problématiques. Étant là pour un stage, je n'avais aucune restriction d'accès aux documents ou aux secteurs d'activité du QG qui aurait pu être liée à ma présence *en tant que* politiste ²⁸. À l'inverse, et en l'absence d'un cadre d'accès pré-négocié dans son ensemble, il a fallu développer des méthodes me permettant d'expliquer, par souci éthique, ma présence. Deux points méritent d'être soulignés quant à l'hybridité de ce statut.

Le premier concerne la formalité du secret diplomatico-militaire qui, au premier abord, peut dissuader la conduite d'une enquête avec une double casquette. Il se trouve aussi que la formalité bureaucratique du secret à l'OTAN y facilitait l'entrée par sa capacité à sanctionner officiellement l'autorisation à y avoir accès. Une fois l'« habilitation de sécurité » (*security clearance*) acquise, la légitimité de ma présence, au moins en tant que stagiaire, a été établie durant sept mois et ne devait pas faire l'objet de négociations permanentes

26. Daho G., « “Dans la confiance” ? Dispositifs d'enquête, relations de pouvoir et espaces de transaction avec les acteurs de la défense », *Cultures & Conflits*, n°114-115, 2019, p. 270.

27. La procédure de recrutement peut prendre du temps (en raison notamment de l'obtention de l'habilitation de sécurité, résultant d'une enquête par les autorités nationales de rattachement, en l'occurrence la Belgique et la France). La séquence temporelle a été la suivante : dépôt de la candidature le 14 juin 2014 ; acceptation de la demande le 26 août 2014 ; confirmation de l'obtention de l'habilitation de sécurité (*security clearance*) le 2 mars 2015 ; début du stage le 1^{er} avril 2015.

28. Dans leur ouvrage, l'équipe d'Abèlès fait plusieurs fois référence aux limites significatives posées par ce statut pré-négocié.

pour s'adonner à l'observation des lieux. C'est précisément parce que la défense produit des contenus légalement reconnus comme confidentiels que l'accès au terrain bénéficie du « confort » de la solidité « légale-bureaucratique ²⁹ » de sa validation. Ceci contraste par exemple avec des enquêtes où le secret se présente sous des aspects informels et à la limite de la légalité. Le secret entourant les pratiques déviantes (consommation de drogues, prostitution) ³⁰, intimes (sexualité) ³¹ ou relevant de populations vulnérables (sans domicile, immigration clandestine) ³² impose un rapport constamment négocié à leur accès. Il relève dès lors moins de décisions formelles et de « règlements impersonnels [...] et techniques ³³ » d'autorisation que de conventions sociales plus instables (confiance et proximité interpersonnelle). La violence symbolique que recouvrent les technologies d'État du secret politico-militaire ³⁴ a cet avantage paradoxal que l'accès au terrain ne dépend pas de variations interindividuelles, mais fixe un amarrage durable au milieu d'enquête.

En lien avec ce premier point, la seconde remarque portant sur le statut d'*insider/outsider* concerne son fort impact sur les échanges avec les enquêtés. Je reviendrai plus en détails sur les techniques d'approche. Notons toutefois qu'il fallait, à chaque prise de contact, en expliquer les raisons et, de ce fait, formuler une présentation de mes intentions qui ne mettait pas en opposition frontale les statuts de stagiaire et chercheur, mais qui les faisait passer pour *complémentaires*.

Dans cette situation, ces deux identités n'étaient pas séparées mais en imbrication. Durant les entretiens, je fonctionnais sur une « position intermédiaire ³⁵ ». Je mobilisais mon identité de stagiaire pour instaurer un rapport de confiance préalable et signifier, par-là, que j'étais bien au courant des règles de confidentialité en vigueur, tout en explicitant que l'entretien se tenait dans le cadre d'une recherche doctorale dont le contenu serait public. Le statut de stagiaire réfractait une image de soi plus positive qui rendait moins brutale et

-
29. Weber M., *Économie et société. Vol. 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995, p. 290.
30. Sandberg S., Copes H., "Speaking with ethnographers: The challenges of researching drug dealers and offenders", *Journal of Drug Issues*, vol. 43, n°1, 2012, pp. 176-197 ; Darley M., « La prostitution en clubs dans les régions frontalières de la République tchèque », *Revue française de sociologie*, n°48, 2007, pp. 273-306.
31. Bozon M., « Observer l'inobservable : la description et l'analyse de l'activité sexuelle », in Bajos N., Bozon M., Giami A. (dir.), *Sexualité et sida : Recherches en sciences sociales*, Paris, ANRS, 1995, pp. 39-56.
32. Bruneteaux P., « Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°1, 2007, pp. 47-67 ; Khosravi S., "The 'illegal' traveller: an autoethnography of borders", *Social Anthropology*, vol. 15, n°3, 2007, pp. 321-334.
33. Weber M., *op. cit.*, pp. 291-292.
34. Laurent S. Y. (dir.), *Le Secret de l'État. Surveiller, protéger, informer. XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2015 ; Dewerpe A., *Espion : Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994.
35. Schmitt O., « L'accès aux données confidentielles en milieu militaire : Problèmes méthodologiques et éthiques d'un "positionnement intermédiaire" », *Les Champs de Mars*, vol. 27, n°2, 2015, pp. 50-58.

hostile l'extériorité de celle de doctorant. En approchant les enquêtés, je me présentais en effet comme stagiaire *et* chercheur, au travers de formules généralement construites à l'avance. Les réactions pouvaient aller de la plus chaleureuse à la plus méfiante, ce qui nécessitait alors des efforts supplémentaires d'explication. Voici deux exemples de prise de contact montrant successivement les deux cas de figure :

Extrait 1 :

« – Bonjour, [...], je suis stagiaire à la section contre-terrorisme de l'ESCD, et je réalise également une thèse à l'OTAN sur la lutte contre le terrorisme. J'essaie de profiter de mon stage pour rencontrer des personnalités impliquées dans le domaine et en savoir un peu plus, d'où mon appel. Est-ce que vous auriez un peu de temps pour que l'on se rencontre ?

– Oui, bien sûr, si je peux vous aider ce serait avec plaisir. Mais je ne sais pas si je pourrais vous être d'une grande aide, qu'est-ce que vous voulez savoir exactement ?

– Un de mes cas d'étude concerne la FIAS [Force internationale d'assistance et de sécurité] en Afghanistan et, comme vous êtes dans le comité de suivi des opérations, j'aimerais en discuter avec vous.

– Ah ok, très bien, je vois. Quand voudriez-vous qu'on se voit donc ³⁶ ? [...] »

Extrait 2 :

« – Bonjour, je suis stagiaire à la section contre-terrorisme de l'ESCD, et je réalise également une thèse à l'OTAN sur la lutte contre le terrorisme. J'essaie de profiter de mon stage pour rencontrer des personnalités impliquées dans le domaine et en savoir un peu plus, d'où mon appel. Est-ce que vous auriez un peu de temps pour que l'on se rencontre ?

– Pourquoi pas, mais qu'est-ce qui vous intéresse ? Pourquoi vous souhaitez me parler ?

– Un de mes cas d'étude concerne le DATPoW. Etant donné que vous êtes dans le comité de suivi du programme j'aurais aimé vous parler pour en apprendre plus.

– D'accord je comprends. En soi, j'aimerais vous aider mais il faut d'abord que je demande à mon supérieur si je peux vous parler dans le cadre d'un entretien. Vous êtes dans quelle division déjà ?

– ESCD. Mais, vous savez, je n'ai pas pour objectif de discuter des éléments classifiés, c'est une recherche universitaire.

– Oui, merci, je m'en doute mais, dans une conversation de ce type, on peut facilement basculer de l'un à l'autre. C'est pour cela que j'ai

36. Carnet d'enquête n°4 QG OTAN, prise de contact téléphonique avec un diplomate canadien du comité opérations, après-midi du mardi 7 juillet.

toute de même besoin de connaître votre niveau d'habilitation. À quel niveau êtes-vous habilité ?

– Secret défense ³⁷.

– Ah très bien, je vois. Vous avez l'habitude alors de traiter du matériel très classifié. J'imagine que vous êtes donc apte à faire la différence [...]. Ça ne devrait pas être un problème je pense. [...] Sachez seulement que si mon supérieur accepte, vous devrez sûrement me citer en anonyme.

– Oui bien sûr, quasiment tous mes entretiens sont anonymisés, c'est une habitude.

– Ok, parfait, c'est une information importante. Je vous recontacte d'ici quelques jours ³⁸. »

Ces deux extraits de prises de contact montrent le vecteur de confiance joué par l'entre-soi du secret ³⁹ sur l'enquête. Dans le premier, le fait de partager le même environnement de travail qu'est le QG levait la méfiance. Mon activité de stagiaire était vue comme une opportunité d'en savoir davantage dans le cadre de ma recherche. La complémentarité de l'identité de chercheur par rapport à celle de stagiaire était acquise de manière quasi-immédiate. Le second est plus intéressant, car mettant au jour la complexe mécanique de relâchement liée au partage d'un même environnement de secret. Le fait de complémentarité n'était pas donné instantanément. Son élaboration demanda de passer outre des résistances. Au départ méfiant quant à ma sollicitation, l'interlocuteur se montre plus confiant dès lors que je lui livrais mon niveau d'habilitation. La possibilité de me parler dépendait ainsi et, presque paradoxalement, du fait que nous travaillions à des niveaux de classification élevés. Cet interlocuteur était enclin à parler, car me considérant capable de faire le tri entre le classifié et le non-classifié, quand bien même je précisais que mes questions portaient sur des éléments non classifiés. En d'autres termes, et à des degrés différents, ces deux extraits mettent en avant une réalité commune. Alors que le secret est communément compris comme visant à rendre opaque une institution, il se présente également comme une pratique qui l'éclaire : c'est parce j'étais porteur du sceau de l'institution et identifié comme étant alerte de la confidentialité de ses activités qu'il m'était permis d'y naviguer comme chercheur le long de balises éthiques raisonnées. Le statut de stagiaire constituait une marque de confiance sur laquelle compter dans les échanges. Le secret était certes une contrainte à la source de la tension entre les positions d'*insider* et d'*outsider*, mais il rendait lui-même possible l'aménagement de ces positionnements. Être accrédité pour être dans la confidentialité, travailler

37. Tous les stagiaires n'ont pas le même niveau d'habilitation. Dans mon cas, je bénéficiais du niveau maximal, à savoir le secret défense.

38. Carnet d'enquête n°2 QG OTAN, prise de contact téléphonique avec un militaire américain de la Conférence des directeurs nationaux d'armements, après-midi du jeudi 28 mai 2015.

39. Disselkamp A., « Le secret et la connaissance interpersonnelle : un fondement original du lien social », *Sociologie et sociétés*, vol. 44, n°2, 2012, p. 148 ; Gusterson H., *op. cit.*, pp. 68-100.

« dans [son] contexte quotidien et [...] naturel ⁴⁰ » induisaient le fait que la frontière entre le dicible et le non-dicible m'était connue. Étant *dans* le secret de l'OTAN, au cœur de sa violence symbolique en somme, j'étais perçu comme connaissant ses limites, les coûts élevés de sa transgression, ce qui me conférait le statut d'interlocuteur légitime.

(Pouvoir) être dans une démarche sociologique

Afin de prendre du recul sur l'aménagement des identités d'*insider* et d'*outsider*, il convient aussi de problématiser le rôle finalement particulier que joue le secret dans une ethnographie à buts sociologiques. L'observation directe n'est pas l'apanage d'une démarche critique, et de ce fait, les statuts d'*outsider* et d'*insider* ne sont pas monolithiques mais varient en fonction des buts assignés à la recherche. Un analyste quasi-organique, formellement extérieur à la défense mais bénéficiant d'entrées privilégiées du fait de la proximité intellectuelle et des connexions qu'il y entretient, perçoit sans doute le secret de manière moins problématique qu'un chercheur qui, comme moi, cherche à produire un savoir scientifique indépendant et sociologique. Le secret n'a pas le même degré de contrainte pour un *outsider* qui est un quasi-*insider* que pour un *outsider* qui en est véritablement un. L'idée de « milieu difficile » ne peut être tenue pour acquise mais convient d'être problématisée, à la lumière notamment des objectifs d'une recherche et de ses rattachements institutionnels ⁴¹. Cette remarque est importante pour notre propos, car elle défait l'illusion trop souvent entretenue dans les CSS du lien d'automatisme entre ethnographie et démarche critique ⁴². On peut penser que la naturalisation de ce lien est en partie responsable de l'héroïsme méthodologique qui règne dans les CSS, car nier la variété des usages de l'ethnographie revient inévitablement à occulter les facteurs structurels (appartenances institutionnelles, liens financiers, etc.) qui les rendent possible. À trop considérer l'ethnographie comme substantiellement critique, le risque est de tomber dans une approche stratégique de la méthode d'enquête qui la réduit à une performance (critique) individuelle.

La relation constitutive entre le secret et ce que Bourdieu appelait l'« objectivation participante » est en effet un élément clé dans le champ des études sur les cénacles diplomatico-militaires. Par « objectivation participante », Bourdieu désignait la retranscription savante du discours des acteurs observés ⁴³. L'observation se limite alors « à l'enregistrement et à l'analyse des

40. Atkinson P., Hammersley M., *op. cit.*, pp. 3-4.

41. Bizeul D., « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilités de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°1, 2007, pp. 69-90.

42. Bueger C., Mireanu M., "Proximity", in Aradau C., Huysmans J., McNeal A., Voelckner N. (eds.), *Critical Security Methods: New Frameworks for Analysis*, Londres, Routledge, 2014, pp. 118-141.

43. Bourdieu P., « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, 2003, pp. 43-58.

“prénotions” [...] que les agents sociaux engagent dans la construction de la réalité sociale », sans aller jusqu’à mettre en lumière « les conditions sociales de la production de ces pré-constructions et des agents sociaux qui les produisent ⁴⁴ ». L’immersion et la participation quotidienne peuvent conduire à considérer le vif de l’observation, les matrices de pensée des acteurs, comme des principes et catégories analytiques à part entière. Rassembler sous des catégories les points de vue des acteurs n’est que le prolongement savant, l’objectivation scientifiquement conduite de leur propre parole. À l’inverse, déconstruire leurs conditions sociales de production permet de mieux montrer, dénaturiser en somme, comment le monde des acteurs fonctionne. Comme déjà évoqué, dans une telle approche, la question du secret comme contrainte se pose de manière saillante car le chercheur déconstruit ce qui est ordinairement admis et entend comprendre ce qui est habituellement peu visible. La contrainte du secret est une question qui se pose relativement peu quand une institution est pensée à partir des catégories au travers desquelles elle existe ou se met en scène. Le secret n’est pas un obstacle dans une recherche fondée sur des échanges où les enquêtés ne font que redire sous des aspects plus détaillés et informels ce que l’institution dit déjà d’elle-même. En somme, l’enjeu du secret n’existe pas, ou peu, pour les recherches travaillant à mettre un peu de « chair » sur des notions et des variables explicatives empruntées au discours officiel et invisibilisant en général l’ensemble des rapports de force qui le rendent possible ⁴⁵.

Sur l’OTAN, la littérature est saturée par l’objectivation participante. Une majorité des analyses entendent la pérennité post-bipolaire de l’OTAN comme un fait d’adaptation mécanique. Face à un environnement sécuritaire international objectivement instable et pourvu de dangers désormais inconnus, l’OTAN aurait adapté ses institutions pour y développer de la « gestion de risques ». Cette « confortable thèse de l’adaptation ⁴⁶ », qui mécanise à outrance le lien entre une organisation et son environnement en occultant les jeux d’acteurs par lesquels les « nouvelles menaces » sont mises en sens et traduites dans les pratiques, puise notamment sa crédibilité d’un recours à des enquêtes de terrain. Les entretiens destinés à analyser les processus décisionnels de prise en charge des « nouveaux risques » sont parfois conduits par des chercheurs proches de l’Alliance ou reliés aux milieux de la défense et des affaires étrangères des pays membres. Par conséquent, ces analyses entendent démontrer comment l’OTAN pourrait davantage « s’adapter ⁴⁷ ». Avec un

44. *Ibid.*, p. 44.

45. Belcher O., Martin L. L., “Ethnographies of closed doors: Conceptualising openness in US immigration and military institutions”, *Area*, vol. 45, n°4, 2013, pp. 403-410.

46. Daho G., *La Transformation des armées : Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Paris, Maison des sciences de l’homme, 2016, p. 20.

47. La question du maintien de l’OTAN après la Guerre froide est effectivement devenue un fonds d’investissement rentable et prisé pour la production d’un capital d’expertise. Des anciens militaires, membres de think tanks, voire même de l’OTAN, ou des universitaires proches des cénacles décisionnels, saturent le débat sur la question. En guise d’exemple :

accès privilégié au terrain du fait de leurs rattachements organiques aux agences d'État, ces recherches reconduisent le discours officiel selon lequel ces menaces existent en elles-mêmes et que l'OTAN ne fait qu'y répondre *logiquement* en adaptant son armature institutionnelle. Du point de vue du secret donc, la question se pose peu pour ces analyses quasi organiques, puisqu'elles pensent la continuité de l'OTAN au travers d'une mécanique institutionnelle à partir de laquelle l'OTAN se pense elle-même. Bien plus, on peut même s'autoriser à penser qu'il existe un intérêt inconscient et indirect à sacraliser et mystifier le secret, non seulement parce que ces recherches revendiquent leur crédit d'avoir été conduites au sein même du « secret des dieux » dont elles se font aussi les gardiennes, mais aussi parce qu'elles formulent les problématiques les plus autorisées et convenues quant aux modes d'existence des organisations de défense (à savoir celles relatives à la thèse de l'adaptation)⁴⁸. Ainsi, les analyses organiques recourant à l'ethnographie non seulement n'ont pas à se poser la question du secret, mais se font les agents de la reproduction d'une violence symbolique qui pèse sur des démarches davantage critiques et sociologiques. En cela donc, les aboutissements sociologiques d'une position *insider/outsider* dans les milieux feutrés de la défense n'ont rien d'une évidence préconstituée, mais dépendent de facteurs structurels qu'il convient à présent d'explicitier.

Bien sûr, les propriétés individuelles du chercheur comptent dans l'accomplissement du dessein sociologique de l'ethnographie. Je portais une démarche théorique de type sociologique-critique, qui m'aidait à prendre la nécessaire distance par rapport aux discours locaux. Ce positionnement m'a ainsi permis de maintenir une « curiosité sceptique⁴⁹ » face à la parole des enquêtés et mon environnement immédiat. Il a indubitablement joué dans la possibilité que j'ai eue de pouvoir réaliser ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, à savoir retranscrire avec une certaine exhaustivité la sociopolitique du contreterrorisme de l'OTAN durant ces vingt-cinq dernières années et la transformation des manières d'y envisager l'usage de la violence organisée. Toutefois, avoir l'intention de déployer une démarche critique sur un terrain ne signifie pas que les conditions institutionnelles soient réunies pour y parvenir. Conformément à la remarque adressée à l'héroïsme méthodologique et à son illusion du lien d'automatisme entre ethnographie et savoir sociologique, il est superficiel de penser que le résultat d'une démarche aussi complexe que l'im-

Hallams E., Ratti L., Zyla B. (eds.), *NATO Beyond 9/11: The Transformation of the Atlantic Alliance*, New York, Palgrave Macmillan, 2013 ; Johnston S., *How NATO Adapts: Strategy and Organization in the Atlantic Alliance since 1950*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2017 ; Kempf O., *L'OTAN au XXI^e siècle : La transformation d'un héritage*, Paris, Artège, 2011.

48. Massoumi M., Mills T., Miller D., "Secrecy, coercion and deception in research on 'terrorism' and 'extremism'", *Contemporary Social Science*, vol. 15, n°2, 2019, pp. 1-19 ; Miller D., Mills T., "Counterinsurgency and terror expertise: The integration of social scientists into the war effort", *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 23, n°2, 2010, pp. 203-221.

49. Enloe C., "The recruiter and the sceptic: a critical feminist approach to military studies", *Critical Military Studies*, vol. 1, n°1, 2015, pp. 3-10.

mersion dépend des seuls choix du chercheur, de ses inclinations théoriques ou de son talent tactique et rhétorique pour affronter la parole des dominants. Il convient alors d'explicitier en quoi ma position à l'OTAN a permis l'approche critique.

Le premier facteur clé dans la gestion de l'identité duale stagiaire/chercheur était mon indépendance financière. Étant employé comme chercheur-enseignant par l'ULB, le stage n'était pas rémunéré. L'absence de lien financier avec l'OTAN garantissait une indépendance intellectuelle significative⁵⁰. Dans les échanges avec les acteurs, je pouvais ainsi m'écarter aisément de la ligne officielle de l'OTAN sur les sujets abordés. Mon travail ayant en partie consisté à montrer l'hétérogénéité avec laquelle les acteurs usent de la rhétorique antiterroriste dans leurs pratiques, il fallait faire ressortir dans les entretiens certains éléments de contradiction, des flous et des ambivalences avec lesquels les acteurs jouaient de ce discours. Ce qui se traduisait dans des jeux de question et de contre-réponse parfois provocants dont la mise en place aurait été beaucoup plus compliquée si j'avais été rémunéré par l'institution (par effet d'autocensure ou de pression externe). L'extrait d'entretien suivant en témoigne. Dans un document opérationnel concernant *Active Endeavour* qui m'a été transmis par un interlocuteur, les menaces contre lesquelles la mission agit vont bien au-delà du terrorisme (risque environnemental, immigration, armes biologiques, etc.). Je saisisais alors l'opportunité d'en savoir plus sur les logiques par lesquelles ces catégories étaient mobilisées, et leurs liens avec le contre-terrorisme :

« – Attendez... il y a quelque chose que j'ai du mal à saisir... Bon, je comprends bien que le terrorisme fasse partie de la liste des menaces, après tout c'est le but de la mission. Mais, l'environnement... En quoi c'est un risque ? Quel est le rapport avec la mission ?

– Bon, en fait, oui c'est effectivement peu probable. Ce sont des catégories assez théoriques. Mais bon, après tout dépend de ce qui peut se présenter comme risque environnemental. Il ne faut pas non plus minimiser le risque : par exemple, une attaque aux armes de destruction massive, biologique par exemple, peut avoir un certain impact environnemental.

– Des armes biologiques ? Les armes biologiques et le terrorisme c'est un peu un fantasmé non ? Les États ont déjà du mal à les produire...

– Oui c'est vrai mais, d'un autre côté, il y a des cargaisons qui peuvent potentiellement générer des dégâts en mer si elles sont mal

50. Boncourt T., Debos M., Delori M., Pelopidas B., Wasinski C., « Que faire des interventions militaires dans le champ académique ? Réflexions sur la nécessaire distinction entre expertise et savoir scientifique », 20 & 21. *Revue d'histoire*, n°145, pp. 135-150.

entreposées. Si une catastrophe environnementale se produit à cause d'un pétrolier par exemple, *Active Endeavour* est là pour potentiellement servir de premier élément d'un dispositif à mettre en place pour contenir l'événement, prévenir les autorités nationales, éventuellement organiser le sauvetage des équipages dans le navire en question [...].

– Mais quel est alors le rapport entre des marchandises mal entreposées et des attaques terroristes en Méditerranée ?

– À nouveau, il y a un rapport sans en avoir. Soit les équipes arrivent pour sécuriser la zone et faire un premier travail de secours. Une attaque terroriste peut aussi devenir catastrophique si des marchandises sensibles sont mal entreposées.

– [...] Bon d'accord... Et pour l'immigration ? C'est pareil ? Ça peut vraiment croiser les trois catégories ?

– [*En me coupant*] Mais vous allez tous les faire ?

– Ba... j'essaie de comprendre un peu mieux ce que vous faites...

– Bon... ok... mais à nouveau, ce sont des catégories théoriques. Sur le terrain on les mobilise en fonction des besoins.

– Et sur l'immigration alors ?

– Ah sur l'immigration. Là oui, c'est clair. Par exemple, un terroriste peut s'infiltrer dans des navires transportant illégalement des immigrants, ce qui présenterait un risque d'importance à la sécurité des Alliés [...].

– Mais ce sont majoritairement des populations qui fuient la guerre qui passent la Méditerranée. Et puis, l'OTAN n'a pas vraiment de mandat sur les questions de contrôle des migrations...

– Oui, c'est vrai, mais, comme on dit on n'est jamais trop prudents [...]. Et puis, dans ce cas-là, on intervenait surtout en soutien aux agences pertinentes ⁵¹ [...]. »

C'est à travers ce type d'échanges que j'ai été notamment en capacité de montrer comment la plasticité avec laquelle les acteurs usent du contre-terrorisme permettait la construction de réseaux hétérogènes d'acteurs ⁵² et, de ce fait, la mise en place d'une variété de mesures sécuritaires dites de « gestion de risques » au sein de l'OTAN.

Ensuite, cette indépendance financière favorisait un rapport temporel équilibré entre les tâches de stagiaire et de chercheur. Au sein de l'ESCD, j'étais davantage perçu comme doctorant que stagiaire. J'entretenais volontairement cette image afin de ne pas tisser une relation trop étroite avec l'institu-

51. Entretien n°75, Militaire de l'État-major militaire international de l'OTAN, QG de l'OTAN, septembre 2015.

52. Par exemple, dans la suite de l'entretien rapporté, l'enquêteur me décrivait ainsi les liens entre les organes de commandement de l'OTAN et les services de sécurité nationaux (douanes, services d'immigration, garde-côtes).

tion. Cette position était bien accueillie dans la division. En raison notamment du statut relativement marginal de l'ESCD dans le champ bureaucratique de l'OTAN, être au contact quotidien avec quelqu'un se revendiquant d'une identité de chercheur n'était pas une gêne pour ses employés, ce qui assurait facilement les entretiens. La marginalité de l'ESCD à l'OTAN autorisait une liberté de parole et d'action qui me préservait d'une tendance au catalogage des catégories d'action. Le personnel était lui-même ouvertement critique sur le fonctionnement de l'OTAN et réaliste par rapport à la place qu'y occupe l'ESCD. La donne aurait sans doute été autre dans une division comme la DPP, des opérations ou des investissements de défense, les cœurs de métier de l'OTAN où les dispositifs de contrôle de la critique sont beaucoup plus puissants.

Enfin, mes tâches se résumaient à des activités administratives à l'importance relative (prise de notes lors de réunions, mise à jour de bases de données sur l'avancement des programmes). Certes, je jouais le jeu de l'institution à travers les activités de stagiaire. Il s'agissait de la monnaie d'échange pour conduire ma recherche. Je me suis sans conteste « imprégné ⁵³ » de l'environnement du QG durant ces sept mois, en maîtrisant peu à peu son code langagier, en intégrant certaines habitudes et en acquérant une connaissance des dossiers de la section. Toutefois, ma mince contribution de stagiaire au travail de la division, due notamment à l'absence de lien financier avec l'OTAN, éloignait la perspective de se sentir investi de la mission même de l'Alliance. J'assumais davantage un rôle « d'observateur qui participe » que de « participant intégral ⁵⁴ ». Quant à mes recherches, les termes du contrat informel de base passé avec la directrice de la section concernant la potentielle plus-value opérationnelle de mes recherches ont été appliqués de manière très relative. Comme précisé plus haut, le prix à payer pour passer de l'autre côté du miroir supposait, en effet, d'accepter une instrumentalisation au moins partielle de mon travail. Ceci pouvait entraîner un effet direct sur la collecte des données car, dès lors qu'une recherche est commandée par des objectifs ou des demandes, l'enquête (les entretiens, la manière d'exploiter les documents) prend une direction qu'elle n'aurait autrement pas prise ⁵⁵. Toutefois, dans le quotidien d'une bureaucratie aussi technique que celle du QG de l'OTAN, les enjeux réflexifs de compréhension des pratiques inhérentes à une démarche sociologique paraissaient certes « intéressants » (le mot était souvent utilisé) aux enquêtés, et faisaient même l'objet de longues discussions avec, notamment, la directrice de section, sans pour autant incarner un savoir estimé

53. Laplantine F., *L'Anthropologie*, Paris, Payot, 1986, p. 17.

54. Gold R. L., "Roles in sociological field observation", *Social Forces*, vol. 36, n°3, p. 217.

55. Debos M. et al., art. cité ; Rohde J., "The last stand of the psychocultural cold warriors: military contracts research in Vietnam", *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 47, n°3, 2011, pp. 232-250 ; Robin R., *The Making of the Cold War Enemy: Culture and Politics in the Military-Intellectual Complex*, Princeton, Princeton University Press, 2001 ; Giroux H. A., *The University in Chains. Confronting the Military-Industrial-Academic Complex*, Boulder, Paradigm publishers, 2007.

comme utile et mobilisable au jour le jour. Cette situation fait écho à ce que Bourdieu expliquait à propos du fait que l'activité de théorisation de la pratique des acteurs, propre à l'observateur, est une activité étrangère à la logique pratique elle-même :

« Passer du schème pratique au schéma théorique, construit après la bataille, du sens pratique au modèle théorique [...], c'est laisser échapper tout ce qui fait la réalité temporelle de la pratique en train de se faire. La pratique se déroule dans le temps et elle a toutes les caractéristiques corrélatives [...], c'est-à-dire son rythme, son *tempo* et surtout son orientation [...]. Il y a un temps de la science qui n'est pas celui de la pratique. Pour l'analyste, le temps s'abolit. [...] L'urgence, où l'on a raison de voir une des propriétés essentielles de la pratique est le produit de la participation au jeu et de la présence au futur qu'elle implique : il suffit de se mettre hors du jeu, hors-jeu, comme le fait l'observateur, pour faire disparaître les urgences, les appels, les menaces, les marches à suivre qui font le monde réel, c'est-à-dire le monde réellement habité ⁵⁶. »

Certes, j'étais inséré dans le quotidien des acteurs et en partageais partiellement les logiques, mais l'évocation des objectifs de ma recherche, son contenu même, s'insérait dans une logique de théorisation, d'interprétation des pratiques observées qui n'entrait pas dans le cadre des besoins immédiats des acteurs. Mes interlocuteurs étaient pris dans des appels téléphoniques, des réunions, des urgences à gérer, quand moi-même j'étais occupé à comprendre, non seulement ce qui s'était passé des années en arrière mais aussi ce que tout ce flot quotidien d'actions pouvait signifier pour la problématique plus large de l'existence de l'OTAN. Certes, il est des situations où le chercheur se voit lutter contre l'instrumentalisation de sa recherche sur le terrain ⁵⁷. Mon expérience semble toutefois montrer que, dans la conduite d'une ethnographie en milieu diplomatico-militaire, cette tension entre science et pratique peut aussi avoir l'avantage de préserver l'autonomie d'une recherche en la présentant comme intellectuellement « intéressante » mais opérationnellement peu valorisable dans le *tempo* émiqque de la pratique ⁵⁸. Même embarqué dans le jeu, mon indépendance était en partie garantie par cette fracture de fond (et sur laquelle j'apprenais également à jouer, disons-le) décrite par Bourdieu entre le temps de la science et celui de la pratique. Comme le rétorquait ironiquement une interlocutrice de la section : « C'est très intéressant ce que tu fais. [...]

56. Bourdieu P., *Le Sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, pp. 136-138.

57. Albera D., « Terrains minés », *Ethnologie française*, vol. 31, n°1, 2001, p. 5-13 ; Amiraux V., Cefai D., « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *Cultures & conflits*, n°47, 2002, pp. 15-48 ; Demazière D., Horn F., Zune M., « Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les "communautés" de logiciels libres », *Sociologie*, vol. 2, n°2, 2011, p. 172.

58. Kuus M., "Foreign Policy and Ethnography: A Sceptical Intervention", *Geopolitics*, vol. 18, n°1, 2013, pp. 125-126.

C'est très intéressant, même si ça ne va pas nous aider à protéger nos gars au sol⁵⁹ ! » Sur un ton plus sérieux et grave, un autre me confiait :

« C'est essentiel ce que tu t'apprêtes à écrire. Tu veux expliquer comment on fonctionne, comment ce gros machin qu'est l'OTAN tourne. [...] Nous [*en jetant doucement et d'un air désabusé quelques feuilles de papier à l'autre bout du bureau*] on agit, on fait, on est dans le technique [...]. On passe notre temps dans des réunions interminables et parfois insensées. Ce n'est pas ça qui est essentiel⁶⁰. »

Ainsi, ma recherche a été, au sens strict du terme, mise au service de la section, à un seul moment : la rédaction, à partir d'archives confidentielles, d'un rapport sur l'opération *Active Endeavour*. Là encore, il s'agissait davantage d'une transaction bénéficiant aux deux parties. Ces opérations faisaient, en effet, partie des cas d'étude de la thèse, ce qui me permettait précisément d'avoir accès à des informations de première main sur le sujet. Au sein de ce rapport d'ailleurs, je ne faisais nullement mention de recommandations, comme il est souvent d'usage dans les rapports internes. De manière à garder le ton le plus neutre possible, par-là, d'éviter une réutilisation ultérieure de mes analyses à proprement parler sur le contre-terrorisme, mon texte retraçait l'évolution opérationnelle de la mission de l'OTAN en Méditerranée.

Mon positionnement critique d'enquête, qui remettait ainsi en question la mécanique thèse de l'adaptation des organisations de défense en déconstruisant les jeux d'acteurs à la base de la production du contre-terrorisme, n'était donc pas naturel, mais conditionné. Il était déterminé par au moins trois facteurs clés objectivables, à partir desquels s'explicitent les modalités différentes d'enquête (indépendance financière, localisation interne dans les marges du QG, différenciation science/pratique). La question de l'articulation entre l'identité d'*insider* et celle d'*outsider* ayant été traitée, la deuxième partie se penche sur la production même des données et leur confidentialité.

Cerner son environnement : jeux d'interconnaissances et confidentialité des données

Comprendre et traverser les frontières bureaucratiques établies

La conduite d'une OP dans un lieu comme le QG de l'OTAN implique de construire une cartographie de la bureaucratie adaptée aux besoins de l'enquête. Plus encore, il s'agit de cerner comment le secret contribue à découper

59. Carnet d'enquête n°1 QG OTAN, déjeuner avec fonctionnaire Division des défis de sécurité émergents, Cafétéria QG, vendredi 10 avril 2015.

60. Carnet d'enquête n°5 QG OTAN, préambule d'entretien avec fonctionnaire des plans d'urgence civils, bureau de l'enquêté, après-midi du mercredi 2 septembre 2015.

et à organiser le lieu ⁶¹. Constituant un marqueur de confiance, la nature de la localisation institutionnelle au sein du QG jouait dans la relation aux acteurs. Comme expliqué plus haut, mon statut de doctorant dans l'ESCD était bien accueilli. Il suffisait de passer devant les bureaux pour demander un entretien, qui pouvait se dérouler dans l'instant, dans la journée ou le lendemain. Les réticences par rapport à ma recherche se manifestaient davantage dans les échanges avec des individus situés hors de l'ESCD, dans d'autres divisions ou au sein des délégations nationales. Les interconnaissances d'acteurs impliqués dans les dossiers traités par la section étaient davantage fondées sur des liens professionnels que sur des similarités de nationalité ⁶². Dans le cas du contre-terrorisme, celui-ci ne dessine pas les contours d'un environnement spécifique, ni ne conditionne (ou très peu) les interconnaissances. Il sert plutôt à assurer la légitimité de pratiques et d'identités professionnelles (corps d'armée, fonctionnaires internationaux, diplomatie, ingénieurs, experts informatiques, etc.) déjà bien établies ⁶³. Pourtant insérés dans la même organisation, les diplomates, fonctionnaires et militaires engagés dans le contre-terrorisme des opérations de surveillance en Méditerranée ne partagent aucun lien avec le contre-terrorisme des mêmes types d'acteurs responsables de programmes d'acquisition d'armement. L'expérience sociale de la lutte contre le terrorisme à l'OTAN était encadrée dans des logiques professionnelles. La localisation bureaucratique des acteurs à interviewer a très vite constitué le critère premier de sélection, l'enjeu étant de s'entretenir avec ceux qui ont eu un rôle dans ce contre-terrorisme professionnellement sectorisé.

Le secret et son appréhension ont pris une importance significative dans la production des données, puisqu'ils charpentent en profondeur ce compartimentage bureaucratique du travail politico-militaire à l'OTAN. Ce dernier se structure selon un principe partagé par la plupart des institutions de sécurité : le « besoin d'en connaître » (*need to know*). Les interconnaissances et légitimités professionnelles se jouent par une répartition elle aussi sectorisée de

61. Schwell A., "Navigating difficult terrain", in De Goede, Bosma E., Pallister-Wilkins P. (eds.), *op. cit.*, pp. 80-96.

62. Ce type de solidarités et d'interconnaissances de type fonctionnel à l'international a été notamment observé par Didier Bigo, qui explique précisément que deux acteurs de nationalités différentes mais collaborant dans certains domaines communs peuvent consolider des liens bien plus forts qu'entre deux individus d'une même nationalité, travaillant au même endroit mais sur des questions différentes. Bigo D., "Sociology of Transnational Guilds", *International Political Sociology*, vol. 10, n°4, 2016, pp. 398-416. Il s'agit d'une réalité également observée dans les analyses sociologiques des OI : Larson T., Marcussen M., Trondal J., Veggeled F., *Unpacking International Organisations: The Dynamics of Compound Bureaucracies*, Manchester, Manchester University Press, 2010 ; Bueger C., *International Organizations in Practice: The United Nations, Peacebuilding and Praxiography*, Londres, Routledge, 2015.

63. À l'OTAN, quelques institutions se disent explicitement dédiées au contre-terrorisme (comme la section où j'étais accueilli durant le stage) mais elles sont rares et fonctionnent souvent en elles-mêmes sur une division fonctionnelle et technique des tâches bien précise. La section contre-terrorisme de l'ESCD avait par exemple en charge deux initiatives principales : le suivi d'un programme d'armement et d'un autre dédié à des coopérations civiles dans le domaine scientifique.

l'information. N'ont accès à certaines informations, aux réunions, au suivi des dossiers que ceux qui ont un « intérêt objectif » à en connaître le contenu. Pour reprendre l'exemple tout juste cité, un diplomate ou un fonctionnaire travaillant dans la surveillance maritime en Méditerranée n'ont pas accès à des données concernant les actions en Afghanistan. Le « besoin d'en connaître » alimente la division fonctionnelle des tâches et conditionne l'accès aux acteurs et aux informations.

Le couplage division fonctionnelle des tâches/besoin d'en connaître circonscrit les relations de confiance aux logiques d'entre-soi professionnel, ce qui, par conséquent, génère une mise à l'écart de celui qui n'en fait pas partie⁶⁴. Être de la même division, travailler sur un même programme d'armement, constituaient des facteurs d'appartenance et de confiance. Étendre les interconnaissances pour récolter des données sur les configurations variées du contre-terrorisme, qui ne dépendaient pas toutes de la division où j'étais situé, exigeait d'approcher des individus qui se voyaient interagir avec un stagiaire/doctorant d'une partie de la bureaucratie avec laquelle ils n'ont pas, ou peu, de liens quotidiens. Ceci exigeait des manœuvres de familiarisation auprès d'eux afin de surmonter leurs résistances à parler avec un individu étranger à leur périmètre bureaucratique immédiat. Les outils à disposition pour approcher les potentiels enquêtés étaient multiples et, en soi, bien connus de l'ethnographie : lancer des invitations à déjeuner ou à partager un café en matinée ou en après-midi, s'inscrire à une réunion à laquelle un individu visé allait assister, échanger quelques mots à la salle de sport, se faire recommander par quelqu'un qui me connaissait déjà⁶⁵. Pour certains enquêtés, il m'a par exemple fallu deux à trois rencontres préliminaires lors de déjeuners, de pause-café ou pause-cigarettes avant d'obtenir un entretien en propre. Quant aux intermédiaires, ils étaient importants. Le jour de mon arrivée, la directrice de la section contre-terroriste est venue me trouver dans le bureau où je m'installais. Elle m'a demandé de quoi j'aurais besoin pour la thèse. Alors que je lui expliquais les grandes lignes de mes axes et cas d'étude, elle a griffonné sur un *post-it* les noms de huit individus hors de la division à rencontrer sur la base de sa recommandation. À leur tour, ces huit personnalités m'ont donné accès à dix autres individus.

Là encore, l'objectivation de ma localisation institutionnelle au QG fait ressortir l'impact de ce type de position sur une OP. Être à l'ESCD offrait deux avantages. Premièrement, au sein du secrétariat international, j'avais une

64. Gusterson H., *op. cit.*, p. 69-70 ; Nolan B., "Ethnographic Research in the U.S. Intelligence Community: Opportunities and Challenges", *Secrecy and Society*, vol. 2, n°1, 2018, p. 25.

65. Un riche aperçu de ces techniques d'enquête est disponible dans le canonique : Wacquant L., *Corps et âmes : Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2000. Voir aussi : Gusterson H., *op. cit.* ; Joseph L., Mahler M., Auyero J. (eds.), *New Perspectives in Political Ethnography*, New York, Springer, 2007 ; Atkinson P., Hammersley M., *op. cit.*, pp. 63-96.

vue « panoramique » sur les activités du QG. L'objectif des fonctionnaires étant de coordonner l'action des délégations permanentes, je bénéficiais d'une vue d'ensemble qu'une localisation dans une représentation permanente aurait moins permise, car travaillant sur la base de la perspective ou position nationale. Par extension, être dans le corps des fonctionnaires, officiellement « neutre » car ne dépendant pas des consignes des capitales ⁶⁶, m'a permis d'entrer en contact avec les membres des représentations avec plus de facilité que si j'avais été dans l'une d'elles. Les enquêtés auraient plus facilement été portés à croire que je venais prendre des informations pour le compte de ma délégation, comme le montrent les premières paroles échangées lors d'un entretien avec un militaire turc :

- « – Rappelez-moi, vous êtes Français c'est cela ?
- Oui, tout à fait [...].
- Mais vous êtes à la délégation française ?
- Non, non, je suis dans le secrétariat international, à l'ESCD.
- Ok, c'est bon alors. [...] Les échanges d'informations entre les délégations c'est un peu plus spécifique, il m'aurait fallu des autorisations supplémentaires pour vous parler ⁶⁷. »

Ensuite, l'ESCD étant une institution marginale, mes demandes d'entretiens étaient perçues comme d'autant moins menaçantes. J'incarnais le *peu d'enjeux* que représentait l'existence de cette division, ce qui générerait chez mes interlocuteurs hors ESCD un sentiment palpable d'ascendance, voire de paternalisme, et d'absence de risque dans la prise de parole. Le préambule d'un entretien avec un des directeurs de l'importante DPP, durant lequel j'en ai précisément beaucoup appris sur la création de l'ESCD et de la section contre-terroriste, en dit long à cet égard. M'accueillant dans son immense bureau, il me propose immédiatement un café puis, en ironisant, un whisky, avant de dire : « Ah, vous êtes à la DPP ici ! On a tout ce qu'il faut ici ! [En souriant] Ça doit vous changer de là où vous êtes ⁶⁸ ! » En prenant place dans un des canapés du bureau, il dit alors : « Alors, dites-moi, qu'est-ce qu'un vieux bureaucrate comme moi peut apprendre à la jeunesse ⁶⁹ ?! »

Si les liens professionnels jouent un rôle important dans les interconnaissances et les accès aux interlocuteurs, l'appartenance nationale m'a aussi en partie aidé. Celle-ci est centrale dans les rapports entre les représentations permanentes lors de la négociation des dossiers. La division fonctionnelle des

66. OTAN, Le Secrétariat international, 2019. Disponible sur : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_58110.htm (consulté le 12 octobre 2019).

67. Carnet d'entretien n°3 QG OTAN, prise de contact téléphonique avec militaire turc (représentation permanente), matinée du jeudi 18 juin 2015.

68. Carnet d'entretien n°3 QG OTAN, préambule d'entretien avec fonctionnaire DPD, après-midi du 15 juin 2015.

69. *Ibid.*

tâches est importante, mais les diplomates ou militaires détachés au QG parlent au nom d'une « position nationale ⁷⁰ ». L'appartenance nationale agit aussi sur les liens entre les représentations et le secrétariat, parmi lesquels se tissent des canaux informels de consultation et d'influence. Les délégués nationaux aiment, par exemple, à y trouver des relais d'informations ou des soutiens de personnalités partageant la même nationalité ⁷¹. Plus simplement, des liens non professionnels (d'amitié ou de camaraderie), basés sur la nationalité, existent entre des membres des délégations et du secrétariat qui ne travaillent pas forcément ensemble au quotidien. L'appartenance nationale produit ainsi une connivence ou un lien de confiance qui traverse en partie les frontières du besoin d'en connaître. Ainsi, étant Français, j'accédais très facilement aux acteurs de la même nationalité, qu'ils travaillent pour la délégation nationale ou le secrétariat. Je dois notamment mes premières prises de contact avec la délégation française à deux Français rattachés à l'ESCD, qui connaissaient la quasi-intégralité des membres de la représentation permanente, quand bien même peu d'entre eux avaient des liens professionnels directs avec l'ESCD. Les militaires et diplomates de la représentation française m'accueillaient par exemple directement dans leur bureau, ce qui ne s'est jamais produit lors d'entretiens avec des membres d'autres délégations avec qui j'échangeais soit dans la salle de réunion de la représentation, soit dans les espaces communs (cafétéria, cantine) ⁷². J'ai même été invité à plusieurs reprises à des événements (pots de départ ou de promotion de grade militaire, anniversaires) à la délégation.

70. Pouliot V., *International Pecking Orders: The Politics and Practice of Multilateral Diplomacy*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 119-153 ; Buchet de Neuilly Y., « Devenir diplomate multilatéral : Le sens pratique des calculs appropriés », *Cultures & Conflits*, n°79, 2009, p. 79. En effet, la centralité de l'appartenance nationale ne remet pas en cause celle de la division fonctionnelle des tâches. Par exemple, un Danois et un Français qui travaillent sur un même programme d'armement sont plus susceptibles de développer des solidarités professionnelles que deux Danois, pourtant situés dans une même représentation permanente, mais impliqués dans deux dossiers très différents. Toutefois, dans les dossiers où ils négocient, le Danois et le Français en question innovent la position de leur pays respectif, ce qui remet au centre du jeu l'appartenance nationale.

71. Biermann F., Siebenhüner B., "Problem-solving by international bureaucracies: The influence of international secretariats on world politics", in Reinalda B. (ed.), *Routledge Handbook of International Organization*, Londres, Routledge, 2013, pp. 149-161.

72. Au-delà du lien de confiance immédiat que peut inspirer une même appartenance nationale dans un contexte multilatéral, les Français au QG étaient faciles d'approche en raison notamment d'une forme de « particularité française » à l'OTAN (pour reprendre les termes d'un de mes enquêtés) que la plupart des interlocuteurs se plaisaient à revendiquer. Ils reprenaient souvent à leur compte le classique discours gaulliste sur l'OTAN, qui consiste à placer la France dans une position de contre-influence à la domination des États-Unis dans l'Alliance et, plus largement, dans la formulation des enjeux de sécurité européens. Dans la plupart des entretiens, la France apparaît comme le seul membre raisonné de l'OTAN qui, contrairement aux autres qui seraient soumis aux orientations de Washington, serait en capacité de s'opposer aux États-Unis et de « faire contrepoids à son aventurisme militaire » (Le « non » à la guerre d'Irak en 2003 était d'ailleurs souvent cité dans les échanges). À mon sens, cet imaginaire jouait pleinement dans la confiance qui m'était accordée par les Français. L'un d'entre eux m'a d'ailleurs rétorqué : « On est aussi là pour parler à des chercheurs comme vous. Ici,

La compréhension des frontières bureaucratiques établies par le secret permet ainsi d'en amenuiser les effets. Commun à nombre d'institutions de sécurité, le besoin d'en connaître est une technologie de pouvoir qui, certes, limite initialement le champ des possibles. Toutefois, il ne cloisonne pas irrémédiablement la conduite d'une recherche, mais s'avère appréhendable, voire contournable par l'usage de différents leviers, notamment la position institutionnelle acquise dans le lieu d'immersion ou, dans le cas d'une OI comme l'OTAN, le lien de nationalité.

Informations confidentielles : de quoi parle-t-on ?

Afin de parfaire le tour d'horizon de mon expérience ethnographique, il reste à évoquer la question des informations dites secrètes. Jusqu'ici, j'ai traité des manières de naviguer dans un espace de confidentialité diplomatico-militaire. Il est temps de se consacrer à l'épineuse question de la frontière du (non)dicible. À nouveau, j'adopte une position modérée, en soulignant le statut relatif, voire inexistant, de la confidentialité des informations recueillies. Non pas que ces dernières ne soient pas confidentielles, mais celles utiles aux fins d'une recherche ne le sont pas nécessairement.

Pour procéder, il convient d'abord de lever une ambiguïté dans l'articulation entre les observations faites en tant qu'*insider*, au sein de réunions ou par la lecture de documents et les questions pouvant être formulées en entretien à partir d'elles. Dans une OP, il est en effet illusoire de penser que la récolte de données en entretien n'est pas influencée et se voit détachée des multiples observations (inconsciemment) enregistrées dans une position d'*insider*⁷³. C'est là toute la valeur d'une OP en terrain diplomatico-militaire : tirer profit d'un quotidien confidentiel pour parvenir à des données qui ne le sont pas. La difficulté se pose donc en ces termes : comment partir d'une observation dite confidentielle en posant des questions qui ne supposent pas des réponses elles-mêmes confidentielles ?

peu importe dans quelle délégation vous vous rendez, vous n'entendrez que la version américaine. [...] C'est important que vous ayez aussi une vision plus raisonnée et mesurée de l'Alliance [...] » (Carnet d'enquête n°1 QG OTAN, café avec un militaire français, Délégation française, bureau de l'enquêté, après-midi du jeudi 9 avril 2015). En cela, la langue jouait aussi un rôle prépondérant dans la constitution de cet imaginaire. Avec l'anglais, le français est la seule langue officielle de l'OTAN. Dans les comités diplomatiques par exemple, quand bien même tous les autres délégués parlent en anglais, les Français s'expriment systématiquement dans leur langue. Un diplomate français ayant un jour pris la parole en anglais s'est repris sur une formule ironique qui a fait sourire toute l'audience : « Je viens de parler en anglais ! Je m'en excuse auprès du Quai d'Orsay qui va me clouer au pilori [...] ! » (Carnet d'entretien n°3 QG OTAN, observation lors du comité sur les partenariats, matinée du vendredi 12 juin 2015). Ainsi, parler le français dans un milieu dominé par la langue anglaise était le catalyseur d'une solidarité qui me facilitait également l'accès aux interlocuteurs dont je partageais la nationalité.

73. Olivier de Sardan, J. P., « La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, 1995, p. 76.

La question de la documentation interne est importante. Les processus d'écriture, la fabrication de documents au sein d'une OI concentrent les rapports de pouvoir qui s'y déroulent⁷⁴. Les délégations nationales cherchent à influencer le contenu du document, sa forme langagière, pour le rapprocher autant que faire se peut de la position nationale. Le QG de l'OTAN ne déroge pas à cette règle. L'activité principale y est la négociation des termes employés dans des documents qui, une fois finalisés, sont le reflet du « consensus allié » autour d'un enjeu particulier⁷⁵. Dès lors qu'une recherche s'intéresse aux jeux de pouvoir d'un espace international comme celui de l'OTAN, ce type de document peut être une vraie source d'informations. Il convient pourtant de démystifier la valeur de la production textuelle interne, dont l'importance et les dilemmes de sa consultation varient en fonction des choix théoriques et méthodologiques. Je tâche de mettre en avant l'idée selon laquelle la documentation classifiée n'a pas la place centrale que l'on peut *a priori* lui attribuer. L'utilité que je lui trouvais était, au mieux, de confirmer des informations récoltées par d'autres moyens, dans le cadre d'entretiens ou à travers des sources non classifiées. Quatre éléments de méthode méritent discussion quant à l'utilité relative d'une documentation interne : sa haute technicité ; l'anonymat de son élaboration ; les possibilités offertes par l'ouverture des institutions sur leur environnement extérieur ; les dissonances dans le niveau de classification des informations.

Premièrement, les éléments strictement irrévélables de la documentation interne concernent souvent des éléments extrêmement techniques et précis, ayant trait à des détails opérationnels. Parmi ces éléments, se trouvent par exemple le temps de mise à disposition des troupes nationales à l'OTAN en cas d'attaques à parer, les modalités de commandement dans une opération, le volume d'hommes et de matériel prêt à être envoyé, les descriptions des tactiques militaires employées ou certaines composantes des rapports du renseignement militaire sur les « activités ennemies⁷⁶ ». Non pas que les débats autour de ces jeux n'étaient pas pertinents pour ma recherche (les rapports de force à l'OTAN et dans beaucoup d'autres OI s'exprimant dans des discussions technicisées⁷⁷), mais leur degré de précision ne m'était pas utile. Par exemple, une partie du programme d'armements que j'ai étudié concerne l'acquisition de technologies de lutte contre les engins explosifs improvisés (IED). Nombre de dimensions des pratiques de désamorçage qui étaient très techniques et classifiées ne me servaient pas pour faire la sociohistoire de cette ini-

74. Gayon V., « Un atelier d'écriture internationale : l'OCDE au travail. Éléments de sociologie de la forme "rapport" », *Sociologie du travail*, vol. 51, n°3, 2009, pp. 324-242.

75. Pouliot V., *op. cit.*, pp. 86-116 ; Schmitt O., "International organization at war: NATO practices in the Afghan campaign", *Cooperation & Conflict*, vol. 52, n°4, 2017, pp. 502-518.

76. Comme celles de la Russie dans le cadre de l'annexion de la Crimée. Lors de mon stage, ce point occupait une place centrale dans les débats au QG.

77. Bueger C., *op. cit.* ; Nay O., "International Organisations and the Production of Hegemonic Knowledge: how the World Bank and the OECD helped invent the Fragile State Concept", *Third World Quarterly*, vol. 35, n°2, 2014, pp. 210-231.

tiative multilatérale. Mon propos consistant à retracer les lignes de force de trois configurations du contre-terrorisme à l'OTAN, j'estimais que la retranscription d'une technicité aussi pointue n'était pas nécessaire. Il fallait donc être suffisamment précis dans chacun des cas d'étude pour asseoir une position empirique solide, sans tomber dans un surplus de technicité qui, non seulement n'est pas nécessaire dans une thèse de doctorat en science politique, mais qui évitait surtout de s'enfermer dans l'insoluble dilemme éthique du (non)dicible⁷⁸. Cette position raisonnée se fondait sur un levier méthodologique bien connu en sciences sociales, celui du choix du découpage de l'objet :

« Examiner le *tout* d'un champ social ne veut pas dire en examiner *tous* les événements. Il s'agit plutôt de découvrir d'abord les structures fondamentales qui impriment à tous les événements d'un champ social donné une orientation et une morphologie spécifique. [...] En un mot : lorsqu'on a recueilli un nombre suffisant de documents, on peut essayer de découvrir dans le nombre infini des faits historiques isolés une armature plus solide, un contexte structurel⁷⁹ [...] »

La valeur de la documentation interne était relative pour une seconde raison. Si elle s'avère riche pour expliciter des points de tension entre acteurs, elle ne dit quasiment rien de leur identité sociale, en particulier de leur trajectoire passée. Les noms de ceux et celles ayant participé à l'élaboration du document ne sont souvent pas mentionnés, seule l'est l'entité bureaucratique de rattachement. Par exemple, impossible d'y trouver des renseignements sur le diplomate de telle délégation permanente qui a siégé au comité où le document a été rédigé, la nomenclature des commentaires diplomatiques étant l'abrégé du pays de rattachement (« FR », « ESP », « GB », etc.). Dès lors que je cherchais à comprendre les logiques par lesquelles un acteur avait fait valoir le contre-terrorisme au sein de l'OTAN, les documents devenaient alors peu utiles. Seule l'enquête auprès des acteurs pouvaient permettre d'accéder à ces informations. De surcroît, interroger la trajectoire des acteurs n'est pas confidentiel. Dans mon cas, elle suscitait certes des réserves, car une telle démarche dénature un état de fait présent et pousse à l'explicitation de luttes entre services qui sont souvent perçues comme de la politique interne à l'institution.

78. L'usage depuis une quinzaine d'années dans les CSS de la sociologie des sciences et des technologies (STS) montre bien les possibilités de l'observation resserrée de ces matérialités dont l'usage est pourtant souvent entouré de secret. Voir notamment : Croser C., *The New Spatiality of Security: Operational uncertainty and the US military in Iraq*, New York, Routledge, 2011 ; Bourne M., Heather J., Lissle D., "Laboratizing the Border: The Production, Translation and Anticipation of Security Technologies", *Security Dialogue*, vol. 46, n°4, 2015, pp. 307-325 ; Suchman L., Follis K., Webber J., "Tracking and Targeting: Sociotechnologies of (In)security", *Science, Technology, & Human Values*, vol. 42, n°6, 2017, pp. 983-1002 ; Jacobsen K. L., "Experimentation in Humanitarian Locations: UNHCR and Biometric Registration of Afghan Refugees", *Security Dialogue*, vol. 46, n°2, 2015, pp. 144-164.

79. Elias N., *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann Lévy, 1975, pp. 263-264.

Sous réserve de garantir leur anonymat, les interlocuteurs avec qui je m'entretenais à ce sujet n'étaient en général pas hostiles à ma démarche. Sans être particulièrement enthousiastes, ils se montraient tout du moins curieux de l'idée qui était la mienne de saisir les conditions par lesquelles le contre-terrorisme était parvenu entre leurs mains. Deux éléments méritent alors d'être soulignés.

D'abord, s'intéresser aux acteurs n'implique pas de révéler les détails techniques classifiés de leur activité, comme le reflète à nouveau mon investigation des mesures OTAN de lutte contre les IED précédemment citée. Quand bien même les fréquences de brouillage des IED sont ultra-classifiées, j'étais libre de poser des questions et de m'intéresser aux réseaux d'acteurs qui peuplent cette initiative. Il en allait de même pour les autres dimensions du DATPoW, comme la lutte contre les tirs de mortiers et de roquettes, la protection des bases opérationnelles avancées, le largage aérien de précision ou les procédures de ciblage. Dans toutes ces initiatives, il a été tout à fait possible de dissocier l'étude de certaines pratiques hautement confidentielles de celle des réseaux professionnels qui les façonnent.

La place relative de la documentation interne dans mon enquête tient à un troisième facteur : l'ouverture de l'institution sur son extérieur. Même si les espaces politico-militaires sont cloisonnés, il reste que, à l'image de toute organisation, ils restent perméables à des dynamiques externes. Certaines des informations recueillies sur place étaient croisées avec des éléments disponibles publiquement. Les médias jouent un rôle important dans ce recoupement des données. Comme l'a montré David Ambrosetti sur le Conseil de sécurité de l'ONU, les OI sont des instances sensibles aux contenus médiatiques et y réagissent⁸⁰. Les acteurs font parfois connaître leur position dans la presse, y explicitent certaines tensions de manière à mieux peser dans les négociations internationales. Dans mon cas, le contre-terrorisme à l'OTAN faisait l'objet de rapports de force diplomatiques ou militaires qui, parfois, étaient retranscrits dans la presse. Dans le cadre des opérations en Afghanistan par exemple, nous observions que, à la veille des sommets, les capitales faisaient publiquement connaître leur position afin d'en affirmer la solidité en la rendant accessible à tous, ceci permettant de passer en-deçà du langage consensuel des déclarations communes produites à l'issue de ces rencontres. Les mémoires de diplomates ou de militaires sont également une source intéressante. L'on y trouve des informations parfois classées confidentielles à l'intérieur de l'OTAN. Pour reprendre le cas des opérations en Afghanistan, une quantité pléthorique de mémoires d'hommes politiques ou de militaires publiées ces quinze dernières années et des enquêtes journalistiques très approfondies évoquent les rouages des négociations politico-militaires à l'OTAN ainsi que les procédures opérationnelles et les mécanismes de la chaîne de commande-

80. Ambrosetti D., *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, pp. 182-197 et pp. 199-212.

ment⁸¹. Ayant eu accès à des milliers de pages de documents internes très classifiés relatifs à ces opérations, il était surprenant de voir qu'on pouvait en apprendre bien plus à propos des rouages décisionnels dans les mémoires ou enquêtes journalistiques en accès public⁸². De même, certains acteurs qui passent ponctuellement par l'OTAN réutilisent les contenus qu'ils y produisent dans des événements professionnels non classifiés, comme ce fut le cas d'ingénieurs impliqués dans des programmes d'armements euro-atlantiques et publiant certains de leurs résultats dans des actes de colloques disponibles publiquement. Il a même été possible de retrouver des éléments de ce type relatifs à une initiative concernant les habituellement très secrètes activités des forces spéciales⁸³. En plus de parer aux effets du secret, une telle démarche incite à un « éclectisme des sources⁸⁴ » qui m'a permis « d'appréhender des morceaux de réel de nature différente⁸⁵ », ou, autrement dit, de comprendre les logiques d'acteurs du contre-terrorisme à l'OTAN se déroulant bien au-delà du seul QG de l'OTAN où l'essentiel de mon observation se déroulait⁸⁶.

De même, une organisation possède des liens formalisés avec des entités externes. Des acteurs assurent leur existence sociale « à travers la constitution d'un certain nombre de réseaux plus permanents, structurés autour de quelques interlocuteurs ou relais privilégiés qui deviennent ainsi indispensables à leur action⁸⁷ ». Des acteurs formellement extérieurs à l'OTAN participent à l'élaboration des discours et pratiques de l'Alliance sur le contre-terro-

81. Du côté politique, je me suis par exemple appuyé sur les mémoires de Donald Rumsfeld et Robert Gates (secrétaires à la défense américains entre 2001 et 2006 pour le premier et entre 2006 et 2011 pour le second). Du côté militaire, j'ai eu eu recours à des mémoires de haut gradés, comme celles du britannique David Richards et de l'américain Stanley McChrystal, respectivement en charge des opérations de l'OTAN entre 2007 et 2008 et entre 2009 et 2010. Toujours côté militaire, un certain nombre de mémoires d'officiers ou de soldats du rang étaient jugées fiables. Chez les journalistes, des enquêtes sérieuses et fouillées ont été produites sur les opérations en Afghanistan, en particulier du côté des États-Unis, comme celles de Bob Woodward, Michael Hastings, Jeremy Scahill, Sandy Gall et Fred Kaplan.

82. La raison tient surtout à ce que les documents agréés tendent précisément à effacer les éléments de dissensus, puisqu'ils sont censés refléter le consensus multilatéral. D'ailleurs, si des versions antérieures (en cours de travail) des textes négociés sont disponibles, l'identité (ou même la nationalité) de celui-ci ou celle ayant proposé la modification de certaines formulations n'apparaissent pas toujours. Ce qui rend d'autant plus complexe la reconstruction des luttes à partir de ces supports.

83. Il s'agissait de l'initiative relative au largage de précision (ravitaillement) pour les forces spéciales opérant loin des bases militaires. Avec ses collègues, l'ingénieur en charge du programme en présentait les résultats et avancées lors de l'annuel *Aerodynamic Decelerator Systems Technology Conference and Seminar* de l'*American Institute of Aeronautics and Astronautics*. Les présentations sont en accès libre.

84. Olivier de Sardan J. P., *op. cit.*, p. 71.

85. *Ibid.*, p. 72.

86. L'existence de documents issus de fuites comme celles de Wikileaks amincit également la distinction interne/externe dans la disponibilité de certaines informations, que j'ai d'ailleurs pu mobiliser. Sur l'utilisation scientifique de telles données, je renvoie à : Pouponneau F., « Une division internationale du travail diplomatique : Analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°1, 2013, p. 58.

87. Crozier M., Friedberg E., *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977, p. 166.

risme. Dans le cas de la surveillance de la Méditerranée, les marines de l'OTAN utilisaient des données publiques sur l'état en temps réel du trafic maritime afin d'en établir la cartographie. Pour avoir recours à cette technologie, les instances militaires de l'OTAN ont construit des liens avec les ministères des transports des États membres ainsi qu'avec des sociétés commerciales mettant à disposition des satellites et autres équipements de transmission d'informations sur la circulation maritime internationale. Ces institutions usaient de méthodes de communication plus ouvertes, qui m'ont permis d'y voir plus clair dans les jeux d'acteurs et leurs ressources opérationnelles. Traquer les réseaux des relais de l'OTAN a donc permis d'obtenir des informations sur les pratiques de l'organisation en déplaçant le regard sur l'activité d'acteurs qui lui sont extérieurs. De fait, en recoupant ce qui est disponible dans des textes internes avec des informations disponibles publiquement, des correspondances s'observent assez souvent, ce qui réduit le nombre d'informations *de facto* confidentielles.

Enfin, il existe des dissonances informelles et des transgressions du secret sur lesquelles miser. Sur un plan institutionnel, la complexité d'une organisation aussi vaste que celle de l'OTAN génère des incohérences dans la retenue de certaines informations⁸⁸. Ce qui est classifié à un endroit ne l'est pas forcément à un autre, si bien que le niveau des classifications autour d'un même enjeu peut varier d'une instance à une autre⁸⁹. Je constatais que des éléments classés confidentiels au QG sont d'accès public dans des contenus diffusés par d'autres organes de l'Alliance, comme des présentations PowerPoint des commandements militaires, des rapports de l'Assemblée générale de l'OTAN et des agences d'ingénierie. Pour reprendre le cas tout juste cité des opérations en Méditerranée, bon nombre de statistiques sur les navires arrêtés par les marines de l'OTAN étaient par exemple très classifiés dans les rapports opérationnels de l'organe central de commandement de l'OTAN (le SHAPE)⁹⁰. Pour autant, ces informations étaient quasiment en tout point mentionnées dans des rapports de l'Assemblée générale de l'OTAN, qui a vocation à rendre l'Alliance davantage transparente. D'ailleurs, l'importance seule de l'institution où les informations sont commentées suffit à leur conférer un niveau

88. Gonzalez R., "Anthropology and the covert: Methodological notes on researching military and intelligence programmes", *Anthropology Today*, vol. 28, n°2, 2012, pp. 23-24.

89. Nombre de raisons peuvent présider à ces variations : la surclassification peut être aussi bien le fait d'erreurs individuelles que de stratégies conscientes visant à préserver la mainmise sur des informations pourtant non sensibles. Aussi, dans des communiqués destinés au public et souvent élaborés par les services presse de l'organisation, ces derniers peuvent laisser filtrer par inadvertance des informations classifiées. Des conflits et des différences autour de la perception de ce qui doit être gardé secret ou non sont une variable importante. Comme on le verra dans ce qui suit, les institutions davantage en lien avec l'extérieur de l'organisation peuvent se trouver motivées à révéler certains contenus que les organes militaires de commandement souhaitent davantage masquer. Pour plus d'explications, je renvoie au texte de Florent Pouponneau dans le présent numéro.

90. Il s'agit du Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (situé à Mons en Belgique). En anglais : le *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE).

de classification très élevé, ce qui est le cas pour les présentations faites au Conseil de l'Atlantique Nord (le plus haut organe décisionnel). Les informations discutées sont parfois disponibles de manière non classifiée ailleurs dans l'OTAN ou publiquement, mais sont estampillées comme ultra-classifiées du fait qu'elles passent par un organe à haut capital décisionnel.

Sur un plan interindividuel, il existait une différence dans le traitement du secret en fonction du niveau hiérarchique des acteurs rencontrés, les dominants ou marginaux. Pour les premiers (fonctionnaires de très haut niveau ou évoluant dans des tâches centrales), leur position leur octroyait un droit tacite à la transgression. L'évocation de certains détails relatifs à des rapports de force ou des récits moins connus relevait d'une hypo-correction qui traduisait toute la reconnaissance et l'importance acquises à l'OTAN. Je parvenais à récolter des informations intéressantes par le biais de ces transgressions assumées et les procédés d'autosatisfaction qu'elles soutenaient ⁹¹. Paradoxalement, se placer au centre de gravité de la violence symbolique qui s'exerçait sur moi, en favorisant l'hypocorrection du fait de se présenter comme jeune chercheur et stagiaire, servait à en désamorcer les effets immédiats. L'exemple du préambule d'entretien, rapporté plus haut, avec une des têtes de la DPP est un des cas d'hypocorrection rencontrés. La réplique « Alors, dites-moi, qu'est-ce qu'un vieux bureaucrate comme moi peut apprendre à la jeunesse ?! », couplée à toute une gestuelle très décontractée (bras étendu sur le dos du canapé, rires forts couplés à des gestes de mains) adoptée par ce personnage qui avait de surcroît une longue carrière à l'OTAN, traduisait cet effet d'ascendance par lequel le secret se relâchait également.

Il fut d'ailleurs tout aussi intéressant d'interviewer les « perdants de l'histoire officielle ⁹² », ceux qui ont perdu des batailles sociales et politiques importantes au QG et se sont vus relégués à des postes moins stratégiques. Ces déclassements amenaient mes interlocuteurs à parler avec plus de liberté, de manière moins contrôlée, en raison des déceptions professionnelles qu'ils ont connues et du sentiment de « ne pas pouvoir tomber plus bas ». Ils voyaient en moi une oreille « neutre mais bienveillante ⁹³ », ce qui m'a notamment permis de consulter toute une littérature grise (CD-ROM, PowerPoint, anciens documents publics de promotion non numérisés) riche, non classifiée et exploitable.

91. Bourdieu P., « Les rites comme acte d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, p. 62.

92. Daho G., art. cité, p. 270.

93. L'expression est une modification (pour des besoins d'écriture) de l'expression « neutralité bienveillante » dans : Marquet J., Quivy R., Van Campenhout L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Malakoff, Dunod, 2017, p. 88.

Ces éléments montrent que la documentation interne ne doit pas être mystifiée. Non seulement son usage direct est une des limites éthiques à ne pas franchir, mais la valeur de son contenu varie en fonction des choix théoriques et méthodologiques opérés. Ces derniers constituent ainsi de puissants leviers, car maîtrisables par le chercheur, permettant de résoudre bon nombre de dilemmes éthiques en évitant le chronophage piège du triage entre ce qui peut être dit et ce qui doit être tenu sous silence.

Ethnographie critique : l'espace des possibles

Cet article aura tenté de montrer les ouvertures existantes dans le cadre d'une enquête de type CSS en immersion dans une institution diplomatico-militaire comme celle du QG de l'OTAN. J'ai procédé à une objectivation de quelques éléments clés de mon expérience de terrain, de manière à montrer qu'une recherche sociologique d'apparence aussi complexe à mener que celle sur le contre-terrorisme diplomatico-militaire comporte beaucoup d'éléments paradoxalement « sensible[s] mais non classifiés ⁹⁴ », pour reprendre les mots de Joseph Masco. Le « politiquement sensible », et ce qui relève donc du secret, est un imaginaire. Certes, il s'agit d'un imaginaire très codifié, bureaucraté, technologisé qui, au premier abord, rend contre-intuitive l'idée d'une ethnographie sociologique. Néanmoins, comme tout imaginaire, il revêt des contours flous et des fondements sociaux qui, par définition, ne sont pas figés, intangibles, mais en mouvement. C'est dans l'appréhension de cette contingence du secret que l'enquête sociologique puise sa possibilité.

Le lien entre ethnographie et secret relève d'une dynamique relationnelle. Au sein de ce dialogue se situent différentes réalités à négocier, allant des plus sédimentées et difficilement manœuvrables (prédispositions du chercheur, statut dual d'*insider* et d'*outsider*, (in)dépendance financière par rapport à l'espace étudié et localisation institutionnelle au sein de celui-ci) à des réalités plus interindividuelles et contingentes (jeux d'interconnaissances et de confiance, dissonances des confidentialités). Mon propos a ainsi été de montrer qu'aucun élément de ces deux ensembles institutionnels et interpersonnels n'est complètement figé. Ils se présentent comme des déterminants sur lesquels il est possible d'agir de manière variable et éthique. Mon objectif n'est pas de porter au rang d'universel les propositions faites, les recherches étant forcément différentes les unes des autres. De même, l'observation directe n'est pas la « solution décisive à tous les problèmes de recherche ⁹⁵ ». Sa valeur pour l'enquête s'articule aux objectifs de la recherche. Ma prétention à la généralisation vise plutôt à souligner que le secret, en situation d'immersion, n'est ni un obstacle insurmontable ni une légère contrainte que les talents supposés du chercheur

94. Masco J., "“Sensitive but unclassified”: Secrecy and the Counterterrorist State”, *Public Culture*, vol. 22, n°3, pp. 433-463.

95. Bizeul D., art. cité, p. 69.

peuvent lever. Le secret contribue à produire la morphologie d'une recherche, aussi bien dans les ouvertures qu'il peut présenter que dans les limites qu'il impose. Ce caractère relationnel du secret permet l'activation d'importants leviers dans l'enquête. Entre le « défaitisme méthodologique ⁹⁶ » et la démagogique révélation totale de l'institution réside un espace fécond des possibles, permettant une sociologie critique et éthique des espaces de la sécurité internationale.

96. Ollion E., *Raison d'État. Histoire de la lutte contre les sectes en France*, Paris, La Découverte, 2017, pp. 233-255.